

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste  
au service de la démocratie*

**Entreprises**

Le champ informationnel est devenu un espace de conflictualité accru ces dernières années à la faveur du développement des nouvelles technologies et de nombreuses ingérences.

Les enjeux de lutte informationnelle sont encore insuffisamment appréhendés. Dans un contexte géopolitique complexe, où les fake news sont nombreuses, l'état et les acteurs de la société civile jouent un rôle clé de décryptage et de vérification des sources et des narratifs. Il faut continuer à agir, à anticiper davantage les impacts des évolutions technologiques en élaborant de manière proactive une vision stratégique. Quatre axes ont été développés dans cet avis pour contribuer aux Etats généraux de l'Information.

Le groupe Entreprises souhaiterait en souligner certains éléments. L'arrivée de grandes plateformes a déstabilisé la définition de la souveraineté. Celles-ci ont fait vaciller un certain nombre des capacités régaliennes, créant des acteurs de substitution ou fragilisant les outils régaliens : la réaction européenne a été de réguler. Ainsi le DSA (Digital Services Act) et le DMA (Digital Market Act) sont deux règlements européens majeurs pour limiter et contraindre ces dernières.

La législation importante sur les services numériques (DSA1 ) fixe un ensemble de règles pour responsabiliser les plateformes numériques et lutter contre la diffusion de contenus illicites ou de produits illégaux... le projet de Media Freedom Act devrait certes la compléter utilement en protégeant la liberté d'expression (préconisation 7).

Pour autant, à l'échelle européenne, devrait être examinée la possibilité de soumettre ces plateformes à des obligations plus soutenues en matière de contenus : en ce sens, la préconisation 8 mérite d'être approfondie.

De même, un meilleur encadrement des réseaux sociaux est incontournable (préconisations 9 et 10) car le développement de l'IA générative va amplifier les problématiques de désinformation en permettant à chacun de créer des «deep fakes».

Il va aussi être impératif, pour les citoyens et pour les entreprises, de gérer de manière beaucoup plus stricte les données. L'avis aborde un autre aspect important : la nécessité d'accompagner les modèles économiques de ce secteur. Les aides à la diffusion de la presse et destinées à garantir le pluralisme existent et sont importantes.

Le groupe Entreprises est favorable à l'idée d'une simplification et de clarification tenant compte des évolutions des supports et des médias. Néanmoins il ne partage pas les termes et l'esprit de la préconisation 3 de cet avis qui lui paraissent trop restrictives ou méconnaissant trop les droits légitimes des actionnaires et des investisseurs.

Pour autant, le groupe Entreprises soutient la préconisation 4 qui tend à atténuer les difficultés rencontrées par les entreprises de presse écrites, contraintes de transformer leurs modèles économiques.

Enfin, le groupe Entreprises partage le fait qu'il est indispensable de renforcer l'éducation aux médias et à l'information pour toutes et tous. Les compétences sont au cœur des enjeux de lutte contre la désinformation.

Les prérequis sont les suivants : connaissance et la compréhension d'internet. Les sciences humaines numériques doivent être mieux intégrées dans la formation initiale sans oublier de faciliter et de féminiser spécifiquement l'accès aux formations menant aux métiers du numérique : les femmes en sont dramatiquement absentes.

Ce qui crée un déficit dès l'entrée d'étudiants entrant dans ces filières ; ce sujet devrait être une quasi-urgence nationale. Le CESE pourrait d'ailleurs utilement s'en emparer.

Le groupe Entreprises, remerciant les rapporteurs de leurs travaux sur ce sujet passionnant, vote cet avis.

Un souhait : les Etats généraux de l'information devraient émettre des recommandations opérationnelles permettant de renforcer les capacités de la France, de ses entreprises et de toutes les parties prenantes de la société civile pour mieux lutter contre les manipulations de l'information.